Pour le respect des droits des agents du service
Liaison Rémunération

Les agents du service Liaison Rémunération de la DRFIP 35 n'acceptent pas que leurs mutations soient bloquées par la direction pendant la période qui précède la fermeture de leur service, annoncée au plus tôt pour 2017.
Ils exigent que leurs droits individuels et collectifs soient respectés :

- **levée de tout blocage de mutation**
- **satisfaction de toutes leurs demandes de mutations réalisables dès le mouvement du 1er avril 2013**

Nous soutenons leur revendication.

NOM	PRENOM	SIGNATURE